

Conduire un·e artiste

Mode d'emploi pour les chauffeur·euses bénévoles

Le Festival cinémas d'Afrique Lausanne accueille chaque année des invité·es. Assurer leurs déplacements avec bienveillance et fiabilité, c'est leur offrir une première impression chaleureuse de Lausanne et contribuer concrètement à la réussite du Festival.

Merci de faire partie de l'aventure !





1. Qui transportez-vous ?

Les personnes à conduire sont des professionnel·les du cinéma invité·es par le Festival : réalisateur·rices, producteur·rices, technicien·nes ou de délégations officielles.

- Principalement francophones ou anglophones
- Arrivées à l'aéroport de Genève-Cointrin ou à la gare de Lausanne

2. Quelles missions ?

Les trajets peuvent être de plusieurs types. Vous pouvez choisir selon vos disponibilités.

 Transferts aéroport / gare	Accueillir les invité·es à l'aéroport de Genève ou à la gare de Lausanne et les conduire à leur hébergement ou au Festival. Trajets souvent en début ou fin de séjour.
 Navettes Sortie Invité·es	Chaque année, le vendredi matin, nous organisons une excursion touristique pour les invité·es (ex : Lavaux + repas au bord du lac à Pully)
 Trajets tardifs	Raccompagner les invité·es après les projections ou soirées (23h–01h). Particuliers pour les personnes qui ne sont pas disponibles la journée.
 Courses ponctuelles	Accompagnements divers sur demande de l'équipe : achats, rendez-vous presse, visite de Lausanne...

20^e FESTIVAL CINÉMAS D'AFRIQUE LAUSANNE 13 – 16 AOÛT 2026

3. Conditions requises

Indispensables

- Permis de conduire valide (cat. B)
- Idéalement un véhicule personnel en bon état, propre et confortable
- Assurance RC véhicule à jour
- Connaître Lausanne et ses axes principaux
- Ponctualité

Recommandées

- Sens du service et discrétion (les invité·es peuvent être fatigué·es ou concentré·es)
- Véhicule à grande capacité (7 places, van, monospace) bienvenu
- Disponibilité flexible

4. Frais et contreparties

Votre engagement est bénévole. Le Festival ne rémunère pas les chauffeur·euses, mais prend en charge :

- Le carburant pour les trajets effectués dans le cadre du Festival (remboursement sur note de frais ou avance en espèces — à préciser selon organisation)
- Le stationnement lorsqu'il est nécessaire pour le service.

En retour, vous bénéficiez de :

- un pass pour toute la durée du Festival
- un bon repas et deux bons boissons par jour de disponibilité
- une invitation à offrir pour une projection
- une invitation au repas de remerciement (3 septembre)

5. Organisation pratique

L'équipe FCAL centralise la coordination des transports. Voici la marche à suivre :

1	Vous remplissez le formulaire de candidature chauffeur·euse
2	L'équipe vous confirme votre rôle et vous envoie le planning prévisionnel
3	Avant chaque trajet, vous recevez par SMS ou WhatsApp : le nom de la personne, l'heure, le lieu de prise en charge et la destination
4	En cas d'imprévu, vous contactez immédiatement le·la coordinateur·rice transports

6. Règles essentielles

⚠️ Points d'attention importants

- Soyez à l'heure ou en avance. Prévenez immédiatement en cas de retard.
- Pas de prise en charge d'autres personnes pendant les trajets Festival.
- Les invité·es peuvent souhaiter voyager en silence : respectez-le.
- En cas de problème mécanique, prévenez l'équipe avant de trouver une solution alternative.
- Les dépenses non validées au préalable ne seront pas remboursées.

7. Valeurs

Pour le bon déroulement de l'expérience de chacun·e, Le Festival encourage la bienveillance et le respect, tant envers les chauffeur·euses que nos invité·es. Aucun comportement déplacé n'est toléré. Le Festival est reconnu pour sa convivialité et tient à ce que toutes les personnes qui y participent en garde un très beau souvenir.

8. Questions fréquentes

Dois-je être disponible toute la durée du Festival ?

Non, vous indiquez vos disponibilités dans le formulaire. Même 1 ou 2 demi-journées sont utiles.

Mon véhicule est-il assuré pour le transport bénévole ?

En principe oui, si vous êtes en RC obligatoire. Nous vous recommandons de vérifier auprès de votre assureur qu'il n'y a pas d'exclusion pour les trajets bénévoles. Le Festival ne prend pas en charge les dégâts matériels.

Que faire si l'artiste ne se trouve pas au point de rendez-vous ?

Attendez 10 minutes, appelez le numéro fourni dans la fiche de mission, puis contactez le·la coordinateur·rice transports.

Puis-je conduire sans parler français ou anglais ?

L'essentiel est de savoir communiquer les informations de base (nom, destination). Nous essaierons de vous attribuer des trajets adaptés.